

DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE
- SÉANCE DU 26 MARS 2024 -

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Mme Michelle PERROCHAUD a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 14 mars 2024

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 36
	votants : 42

Présents :

COMMUNE DU BIGNON :

M. Loïc PLANET
Mme Alexandra MONTAGNE
M. Alain THALINEAU
M. Jean-Yves MARNIER

COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :

M. Johann BOBLIN
Mme Sophie CLOUET
M. Vincent YVON
Mme Marie-France GOURAUD

COMMUNE DE GENESTON :

Mme Karine PAVIZA
M. Anthony MARTEIL
M. Michel ALUSSON

COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :

M. Frédéric LAUNAY
Mme Catherine DI DOMENICO
M. Pierre BONNET

COMMUNE DE MONTBERT :

M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
Mme Manuela GUILLET
M. Christophe DOUILLARD

COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :

M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Martine CHABIRAND
M. Christophe LEGLAND
Mme Bernadette GRATON
Mme Marie-Anne DAVID

COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :

M. Patrick BERTIN
Mme Jessica BERTESCHE
M. Patrick VOGELSPERGER
Mme Nicole BATARD

COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :

M. Bernard COUDRIAU
Mme Michelle PERROCHAUD

COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :

M. Stéphane BEAUGÉ
Mme Virginie MÉNARD
M. Emmanuel GUILLET
M. Frédéric SORET
Mme Stéphanie LOIRET
M. Sébastien MICHAUD
M. Erwan PICCONI
M. Xavier DOUAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à Mme Marie-France GOURAUD
M. Dominique OLIVIER, absent, a donné pouvoir à M. Vincent YVON
Mme Marie-Thérèse CORNIET, absente, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT, absente, a donné pouvoir à M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
M. Christian CHIRON, absent, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET

BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET PRINCIPAL

Le projet du Budget Primitif 2024 du budget principal, établi selon la nomenclature M57, voté par nature, est présenté aux membres du Conseil Communautaire.

VU les délibérations du 26 mars 2024, approuvant le CFU 2023 et l'affectation des résultats 2023 au budget primitif 2024 ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2024 du budget principal, équilibré à hauteur de :

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	24 540 287,00 €	24 540 287,00 €
- Propositions nouvelles 2024	24 540 287,00 €	16 095 942,49 €
- Résultats 2023		8 444 344,51 €
INVESTISSEMENT	15 205 902,00 €	15 205 902,00 €
- Propositions nouvelles 2024	12 508 801,11 €	13 192 115,28 €
- Restes à réaliser 2023	2 697 100,89 €	910 045,75 €
- Résultat 2023	/	1 103 740,97 €
TOTAL	39 746 189,00 €	39 746 189,00 €

- **AUTORISE M.** le Président ou son représentant à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans le cadre de la fongibilité des crédits, conformément à l'article L 5217-10-6 du CGCT, dans les limites suivantes :
 - o Fonctionnement : 7,5%
 - o Investissement : 7,5%

Acte n° : DE080-C260324

Publié sur le site internet le 29/03/24

Fait à La Chevrolière, le 26 mars 2024

Le Président,

Johann BOBLIN

Signé électroniquement par : Johann
Boblin
Date de signature : 28/03/2024
Qualité : Président de Grand Lieu
Communauté

DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE
- SÉANCE DU 26 MARS 2024 -

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Mme Michelle PERROCHAUD a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 14 mars 2024

Nombre de conseillers | en exercice : 42
| présents : 36
| votants : 42

Présents :

COMMUNE DU BIGNON :

M. Loïc PLANET
Mme Alexandra MONTAGNE
M. Alain THALINEAU
M. Jean-Yves MARNIER

COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :

M. Johann BOBLIN
Mme Sophie CLOUET
M. Vincent YVON
Mme Marie-France GOURAUD

COMMUNE DE GENESTON :

Mme Karine PAVIZA
M. Anthony MARTEIL
M. Michel ALUSSON

COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :

M. Frédéric LAUNAY
Mme Catherine DI DOMENICO
M. Pierre BONNET

COMMUNE DE MONTBERT :

M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
Mme Manuela GUILLET
M. Christophe DOUILLARD

COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :

M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Martine CHABIRAND
M. Christophe LEGLAND
Mme Bernadette GRATON
Mme Marie-Anne DAVID

COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :

M. Patrick BERTIN
Mme Jessica BERTESCHE
M. Patrick VOGELSPERGER
Mme Nicole BATARD

COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :

M. Bernard COUDRIAU
Mme Michelle PERROCHAUD

COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :

M. Stéphan BEAUGÉ
Mme Virginie MÉNARD
M. Emmanuel GUILLET
M. Frédéric SORET
Mme Stéphanie LOIRET
M. Sébastien MICHAUD
M. Erwan PICCONE
M. Xavier DOUAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à Mme Marie-France GOURAUD

M. Dominique OLIVIER, absent, a donné pouvoir à M. Vincent YVON

Mme Marie-Thérèse CORNIET, absente, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA

Mme Marie-Agnès DE BOURMONT, absente, a donné pouvoir à M. Jean-Jacques MIRALLIÉ

M. Christian CHIRON, absent, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET

BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Le projet du Budget Primitif 2024 du budget annexe Déchets ménagers et assimilés, établi selon la nomenclature M4, voté par nature, est présenté aux membres du Conseil Communautaire.

VU les délibérations du 26 mars 2024, approuvant le CFU 2023 et l'affectation des résultats 2023 au budget primitif 2024 ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2024 du budget annexe Déchets ménagers et assimilés, équilibré à hauteur de :

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	6 700 120,00 €	6 700 120,00 €
- Propositions nouvelles 2024	6 700 120,00 €	4 847 454,33 €
- Résultats 2023		1 852 665,67 €
INVESTISSEMENT	708 415,00 €	708 415,00 €
- Propositions nouvelles 2024	599 274,97 €	276 592,35 €
- Restes à réaliser 2023	109 140,03 €	/
- Résultat 2023		431 822,65 €
TOTAL	7 408 535,00 €	7 408 535,00 €

Acte n° : DE081-C260324

Publié sur le site internet le : 29/03/24

Fait à La Chevrolière, le 26 mars 2024

Le Président,

Johann BOBLIN

Signé électroniquement par : Johann
Boblin
Date de signature : 28/03/2024
Qualité : Président de Grand Lieu
Communauté

DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE
- SÉANCE DU 26 MARS 2024 -

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Mme Michelle PERROCHAUD a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 14 mars 2024

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 36
	votants : 42

Présents :

COMMUNE DU BIGNON :

M. Loïc PLANET
Mme Alexandra MONTAGNE
M. Alain THALINEAU
M. Jean-Yves MARNIER

COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :

M. Johann BOBLIN
Mme Sophie CLOUET
M. Vincent YVON
Mme Marie-France GOURAUD

COMMUNE DE GENESTON :

Mme Karine PAVIZA
M. Anthony MARTEIL
M. Michel ALUSSON

COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :

M. Frédéric LAUNAY
Mme Catherine DI DOMENICO
M. Pierre BONNET

COMMUNE DE MONTBERT :

M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
Mme Manuela GUILLET
M. Christophe DOUILLARD

COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :

M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Martine CHABIRAND
M. Christophe LEGLAND
Mme Bernadette GRATON
Mme Marie-Anne DAVID

COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :

M. Patrick BERTIN
Mme Jessica BERTESCHE
M. Patrick VOGELSPERGER
Mme Nicole BATARD

COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :

M. Bernard COUDRIAU
Mme Michelle PERROCHAUD

COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :

M. Stéphan BEAUGÉ
Mme Virginie MÉNARD
M. Emmanuel GUILLET
M. Frédéric SORET
Mme Stéphanie LOIRET
M. Sébastien MICHAUD
M. Erwan PICCONE
M. Xavier DOUAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à Mme Marie-France GOURAUD
M. Dominique OLIVIER, absent, a donné pouvoir à M. Vincent YVON
Mme Marie-Thérèse CORGNIET, absente, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT, absente, a donné pouvoir à M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
M. Christian CHIRON, absent, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET

BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET ANNEXE EQUIPEMENTS AQUATIQUES

Le projet du Budget Primitif 2024 du budget annexe Equipements Aquatiques, établi selon la nomenclature M57, voté par nature, est présenté aux membres du Conseil Communautaire.

VU les délibérations du 26 mars 2024, approuvant le CFU 2023 et l'affectation des résultats 2023 au budget primitif 2024 ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2024 du budget annexe Equipements Aquatiques, équilibré à hauteur de :

	DÉPENSES	RECETTES
 FONCTIONNEMENT	 1 658 430,00 €	 1 658 430,00 €
- Propositions nouvelles 2024	1 658 430,00 €	1 658 430,00 €
- Résultats 2023	/	/
 INVESTISSEMENT	 1 186 000,00 €	 1 186 000,00 €
- Propositions nouvelles 2024	1 153 914,98 €	1 186 000,00 €
- Restes à réaliser 2023	35 085,02 €	/
- Résultat 2023	/	/
 TOTAL	 2 844 430,00 €	 2 844 430,00 €

- **AUTORISE M.** le Président ou son représentant à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans le cadre de la fongibilité des crédits, conformément à l'article L 5217-10-6 du CGCT, dans les limites suivantes :
 - o Fonctionnement : 7,5%
 - o Investissement : 7,5%

Acte n° : DE082-C260324

Publié sur le site internet le : 29/03/24

Fait à La Chevrolière, le 26 mars 2024

Le Président,

Johann BOBLIN

Signé électroniquement par : Johann
Boblin
Date de signature : 28/03/2024
Qualité : Président de Grand Lieu
Communauté

DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE
- SÉANCE DU 26 MARS 2024 -

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Mme Michelle PERROCHAUD a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 14 mars 2024

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 36
	votants : 42

Présents :

COMMUNE DU BIGNON :

M. Loïc PLANET
Mme Alexandra MONTAGNE
M. Alain THALINEAU
M. Jean-Yves MARNIER

COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :

M. Johann BOBLIN
Mme Sophie CLOUET
M. Vincent YVON
Mme Marie-France GOURAUD

COMMUNE DE GENESTON :

Mme Karine PAVIZA
M. Anthony MARTEIL
M. Michel ALUSSON

COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :

M. Frédéric LAUNAY
Mme Catherine DI DOMENICO
M. Pierre BONNET

COMMUNE DE MONTBERT :

M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
Mme Manuela GUILLET
M. Christophe DOUILLARD

COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :

M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Martine CHABIRAND
M. Christophe LEGLAND
Mme Bernadette GRATON
Mme Marie-Anne DAVID

COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :

M. Patrick BERTIN
Mme Jessica BERTESCHE
M. Patrick VOGELSPERGER
Mme Nicole BATARD

COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :

M. Bernard COUDRIAU
Mme Michelle PERROCHAUD

COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :

M. Stéphan BEAUGÉ
Mme Virginie MÉNARD
M. Emmanuel GUILLET
M. Frédéric SORET
Mme Stéphanie LOIRET
M. Sébastien MICHAUD
M. Erwan PICCONE
M. Xavier DOUAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à Mme Marie-France GOURAUD
M. Dominique OLIVIER, absent, a donné pouvoir à M. Vincent YVON
Mme Marie-Thérèse CORGNIET, absente, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT, absente, a donné pouvoir à M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
M. Christian CHIRON, absent, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET

BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE

Le projet du Budget Primitif 2024 du budget annexe Office de tourisme communautaire, établi selon la nomenclature M57, voté par nature, est présenté aux membres du Conseil Communautaire.

VU les délibérations du 26 mars 2024, approuvant le CFU 2023 et l'affectation des résultats 2023 au budget primitif 2024 ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2024 du budget annexe Office de tourisme communautaire, équilibré à hauteur de :

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	487 412,00 €	487 412,00 €
- Propositions nouvelles 2024	487 412,00 €	487 412,00 €
- Résultats 2023	/	/
INVESTISSEMENT	390 318,00 €	390 318,00 €
- Propositions nouvelles 2024	264 590,09 €	390 318,00 €
- Restes à réaliser 2023	125 727,91 €	/
- Résultat 2023	/	/
TOTAL	877 730,00 €	877 730,00 €

- **AUTORISE** M. le Président ou son représentant à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans le cadre de la fongibilité des crédits, conformément à l'article L 5217-10-6 du CGCT, dans les limites suivantes :
 - o Fonctionnement : 7,5%
 - o Investissement : 7,5%

Acte n° : DE083-C260324

Publié sur le site internet le 26/03/24

Fait à La Chevrolière, le 26 mars 2024

Le Président,

Johann BOBLIN

Signé électroniquement par : Johann
 Boblin
 Date de signature : 28/03/2024
 Qualité : Président de Grand Lieu
 Communauté

DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE
- SÉANCE DU 26 MARS 2024 -

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Mme Michelle PERROCHAUD a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 14 mars 2024

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 36
	votants : 42

Présents :

COMMUNE DU BIGNON :

M. Loïc PLANET
Mme Alexandra MONTAGNE
M. Alain THALINEAU
M. Jean-Yves MARNIER

COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :

M. Johann BOBLIN
Mme Sophie CLOUET
M. Vincent YVON
Mme Marie-France GOURAUD

COMMUNE DE GENESTON :

Mme Karine PAVIZA
M. Anthony MARTEIL
M. Michel ALUSSON

COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :

M. Frédéric LAUNAY
Mme Catherine DI DOMENICO
M. Pierre BONNET

COMMUNE DE MONTBERT :

M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
Mme Manuela GUILLET
M. Christophe DOUILLARD

COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :

M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Martine CHABIRAND
M. Christophe LEGLAND
Mme Bernadette GRATON
Mme Marie-Anne DAVID

COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :

M. Patrick BERTIN
Mme Jessica BERTESCHE
M. Patrick VOGELSPERGER
Mme Nicole BATARD

COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :

M. Bernard COUDRIAU
Mme Michelle PERROCHAUD

COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :

M. Stéphane BEAUGÉ
Mme Virginie MÉNARD
M. Emmanuel GUILLET
M. Frédéric SORET
Mme Stéphanie LOIRET
M. Sébastien MICHAUD
M. Erwan PICCONE
M. Xavier DOUAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à Mme Marie-France GOURAUD

M. Dominique OLIVIER, absent, a donné pouvoir à M. Vincent YVON

Mme Marie-Thérèse CORGNIET, absente, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA

Mme Marie-Agnès DE BOURMONT, absente, a donné pouvoir à M. Jean-Jacques MIRALLIÉ

M. Christian CHIRON, absent, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET

**BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Le projet du Budget Primitif 2024 du budget annexe Assainissement Collectif, établi selon la nomenclature M49, voté par nature, est présenté aux membres du Conseil Communautaire.

VU les délibérations du 26 mars 2024, approuvant le CFU 2023 et l'affectation des résultats 2023 au budget primitif 2024 ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2024 du budget annexe Assainissement Collectif, équilibré à hauteur de :

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	4 618 475,00 €	4 618 475,00 €
- Propositions nouvelles 2024	4 618 475,00 €	3 252 499,64 €
- Résultats 2023		1 365 975,36 €
INVESTISSEMENT	10 008 207,00 €	10 008 207,00 €
- Propositions nouvelles 2024	5 568 944,53 €	8 985 209,77 €
- Restes à réaliser 2023	3 779 314,80 €	1 022 997,23 €
- Résultat 2023	659 947,67 €	
TOTAL	14 626 682,00 €	14 626 682,00 €

Acte n° : DE084-C260324

Publié sur le site internet le : 29/03/24

Fait à La Chevrolière, le 26 mars 2024

Le Président,

Johann BOBLIN

Signé électroniquement par : Johann
Boblin
Date de signature : 28/03/2024
Qualité : Président de Grand Lieu
Communauté

DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE
- SÉANCE DU 26 MARS 2024 -

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Mme Michelle PERROCHAUD a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 14 mars 2024

Nombre de conseillers | en exercice : 42
| présents : 36
| votants : 42

Présents :

COMMUNE DU BIGNON :

M. Loïc PLANET
Mme Alexandra MONTAGNE
M. Alain THALINEAU
M. Jean-Yves MARNIER

COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :

M. Johann BOBLIN
Mme Sophie CLOUET
M. Vincent YVON
Mme Marie-France GOURAUD

COMMUNE DE GENESTON :

Mme Karine PAVIZA
M. Anthony MARTEIL
M. Michel ALUSSON

COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :

M. Frédéric LAUNAY
Mme Catherine DI DOMENICO
M. Pierre BONNET

COMMUNE DE MONTBERT :

M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
Mme Manuela GUILLET
M. Christophe DOUILLARD

COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :

M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Martine CHABIRAND
M. Christophe LEGLAND
Mme Bernadette GRATON
Mme Marie-Anne DAVID

COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :

M. Patrick BERTIN
Mme Jessica BERTESCHE
M. Patrick VOGELSPERGER
Mme Nicole BATARD

COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :

M. Bernard COUDRIAU
Mme Michelle PERROCHAUD

COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :

M. Stéphan BEAUGÉ
Mme Virginie MÉNARD
M. Emmanuel GUILLET
M. Frédéric SORET
Mme Stéphanie LOIRET
M. Sébastien MICHAUD
M. Erwan PICCONE
M. Xavier DOUAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à Mme Marie-France GOURAUD

M. Dominique OLIVIER, absent, a donné pouvoir à M. Vincent YVON

Mme Marie-Thérèse CORNIET, absente, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA

Mme Marie-Agnès DE BOURMONT, absente, a donné pouvoir à M. Jean-Jacques MIRALLIÉ

M. Christian CHIRON, absent, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET

BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET ANNEXE SPANC

Le projet du Budget Primitif 2024 du budget annexe SPANC, établi selon la nomenclature M49, voté par nature, est présenté aux membres du Conseil Communautaire.

VU les délibérations du 26 mars 2024, approuvant le CFU 2023 et l'affectation des résultats 2023 au budget primitif 2024 ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2024 du budget annexe SPANC, équilibré à hauteur de :

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	573 400,00 €	573 400,00 €
- Propositions nouvelles 2024	573 400,00 €	241 300,36 €
- Résultats 2023		332 099,64 €
INVESTISSEMENT	9 329,00 €	9 329,00 €
- Propositions nouvelles 2024	9 329,00 €	0,98 €
- Restes à réaliser 2023	/	/
- Résultat 2023		9 328,02 €
TOTAL	582 729,00 €	582 729,00 €

Acte n° : DE085-C260324

Publié sur le site internet le : 29/03/24

Fait à La Chevrolière, le 26 mars 2024

Le Président,

Johann BOBLIN

Signé électroniquement par : Johann

Boblin

Date de signature : 28/03/2024

Qualité : Président de Grand Lieu
Communauté

DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE
- SÉANCE DU 26 MARS 2024 -

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Mme Michelle PERROCHAUD a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 14 mars 2024

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 36
	votants : 42

Présents :

COMMUNE DU BIGNON :

M. Loïc PLANET
Mme Alexandra MONTAGNE
M. Alain THALINEAU
M. Jean-Yves MARNIER

COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :

M. Johann BOBLIN
Mme Sophie CLOUET
M. Vincent YVON
Mme Marie-France GOURAUD

COMMUNE DE GENESTON :

Mme Karine PAVIZA
M. Anthony MARTEIL
M. Michel ALUSSON

COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :

M. Frédéric LAUNAY
Mme Catherine DI DOMENICO
M. Pierre BONNET

COMMUNE DE MONTBERT :

M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
Mme Manuela GUILLET
M. Christophe DOUILLARD

COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :

M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Martine CHABIRAND
M. Christophe LEGLAND
Mme Bernadette GRATON
Mme Marie-Anne DAVID

COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :

M. Patrick BERTIN
Mme Jessica BERTESCHE
M. Patrick VOGELSPERGER
Mme Nicole BATARD

COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :

M. Bernard COUDRIAU
Mme Michelle PERROCHAUD

COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :

M. Stéphan BEAUGÉ
Mme Virginie MÉNARD
M. Emmanuel GUILLET
M. Frédéric SORET
Mme Stéphanie LOIRET
M. Sébastien MICHAUD
M. Erwan PICCONE
M. Xavier DOUAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à Mme Marie-France GOURAUD
M. Dominique OLIVIER, absent, a donné pouvoir à M. Vincent YVON
Mme Marie-Thérèse CORNIET, absente, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT, absente, a donné pouvoir à M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
M. Christian CHIRON, absent, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET

BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET ANNEXE PARCS D'ACTIVITES

Le projet du Budget Primitif 2024 du budget annexe Parcs d'Activités, établi selon la nomenclature M57, voté par nature, est présenté aux membres du Conseil Communautaire.

VU les délibérations du 26 mars 2024, approuvant le CFU 2023 et l'affectation des résultats 2023 au budget primitif 2024 ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2024 du budget annexe Parcs d'Activités, équilibré à hauteur de :

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	13 812 129,00 €	13 812 129,00 €
- Propositions nouvelles 2024	13 797 788,82 €	9 632 083,79 €
- Résultats 2023	14 340,18 €	4 180 045,21 €
INVESTISSEMENT	13 130 854,00 €	13 130 854,00 €
- Propositions nouvelles 2024	7 933 062,52 €	12 677 342,60 €
- Restes à réaliser 2023	/	/
- Résultat 2023	5 197 791,48 €	453 511,40 €
TOTAL	26 942 983,00 €	26 942 983,00 €

- **AUTORISE M.** le Président ou son représentant à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans le cadre de la fongibilité des crédits, conformément à l'article L 5217-10-6 du CGCT, dans les limites suivantes :
 - o Fonctionnement : 7,5%
 - o Investissement : 7,5%

Acte n° : DE086-C260324

Publié sur le site internet le : 29/03/24

Fait à La Chevrolière, le 26 mars 2024

Le Président,

Johann BOBLIN

Signé électroniquement par : Johann
Boblin
Date de signature : 28/03/2024
Qualité : Président de Grand Lieu
Communauté

DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE
- SÉANCE DU 26 MARS 2024 -

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Mme Michelle PERROCHAUD a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 14 mars 2024

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 36
	votants : 42

Présents :

COMMUNE DU BIGNON :

M. Loïc PLANET
Mme Alexandra MONTAGNE
M. Alain THALINEAU
M. Jean-Yves MARNIER

COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :

M. Johann BOBLIN
Mme Sophie CLOUET
M. Vincent YVON
Mme Marie-France GOURAUD

COMMUNE DE GENESTON :

Mme Karine PAVIZA
M. Anthony MARTEIL
M. Michel ALUSSON

COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :

M. Frédéric LAUNAY
Mme Catherine DI DOMENICO
M. Pierre BONNET

COMMUNE DE MONTBERT :

M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
Mme Manuela GUILLET
M. Christophe DOUILLARD

COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :

M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Martine CHABIRAND
M. Christophe LEGLAND
Mme Bernadette GRATON
Mme Marie-Anne DAVID

COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :

M. Patrick BERTIN
Mme Jessica BERTESCHE
M. Patrick VOGELSPERGER
Mme Nicole BATARD

COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :

M. Bernard COUDRIAU
Mme Michelle PERROCHAUD

COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :

M. Stéphane BEAUGÉ
Mme Virginie MÉNARD
M. Emmanuel GUILLET
M. Frédéric SORET
Mme Stéphanie LOIRET
M. Sébastien MICHAUD
M. Erwan PICCONE
M. Xavier DOUAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à Mme Marie-France GOURAUD
M. Dominique OLIVIER, absent, a donné pouvoir à M. Vincent YVON
Mme Marie-Thérèse CORNIET, absente, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT, absente, a donné pouvoir à M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
M. Christian CHIRON, absent, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'EQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL AU PROFIT DU BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE POUR 2024

Par délibération du 15 novembre 2016, le Conseil de Grand Lieu Communauté a décidé la création, à compter du 1^{er} janvier 2017, d'une régie dotée de la seule autonomie financière pour la gestion du Service OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE, et du budget annexe « OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE ».

Il est précisé que l'équilibre de la section de fonctionnement est pris en charge par le Budget principal :

- Au Budget annexe Office de tourisme communautaire : compte 7573622 – Subventions de fonctionnement Budget annexe/régies dotés de la personnalité morale ;
- Au Budget principal : compte 65736212 – Subvention de fonctionnement aux Budgets annexes et régies admin. dotés perso morale.

L'équilibre de la section d'investissement se fait quant à lui par le versement d'une subvention d'équipement, par le Budget Principal au profit du Budget annexe office de tourisme communautaire, permettant de couvrir le besoin de financement :

- Au budget annexe Office de tourisme communautaire : compte 1318 ;
- Au budget principal : compte 20415331 - Subvention des établissements administratif – Biens mobiliers, matériels et études ou 20415332 - Subvention des établissements administratif – Bâtiments et installations.

Par délibération du 5 décembre 2023, le Conseil communautaire a approuvé, préalablement au vote du budget 2024, le versement d'une avance sur la subvention d'équilibre de fonctionnement à hauteur de 50% du montant total versé en 2023 (368 560 €), soit 184 280 €.

Pour équilibrer ce budget annexe, il convient de délibérer sur le versement par le Budget principal au profit du Budget annexe « Office de tourisme communautaire » :

- D'une subvention de fonctionnement permettant de couvrir les charges liées au fonctionnement du service (charges de personnel et autres dépenses de fonctionnement, etc.), déduction faite des recettes de fonctionnement ;
- D'une subvention d'équipement permettant de couvrir les dépenses d'investissement (acquisitions de matériels, études et travaux), déduction faite des recettes d'investissement ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du 15 novembre 2016 portant création, à compter du 1^{er} janvier 2017, d'une régie dotée de la seule autonomie financière pour la gestion du Service OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE, et du budget annexe « OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE ».

VU la délibération du 5 décembre 2023 portant versement d'une avance sur la subvention d'équilibre de fonctionnement à hauteur de 50% du montant total versé en 2023 (368 560 €), soit 184 280 €

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **FIXE** le montant maximum de la subvention de fonctionnement 2024 à verser du budget principal vers le budget annexe Office de Tourisme Communautaire à **406 812 €** ;
- **FIXE** le montant maximum de la subvention d'équipement 2024 à verser du budget principal vers le budget annexe Office de Tourisme Communautaire à **265 411 €**.

- **AUTORISE** M. le Président et les vice-présidents à signer toutes les pièces afférentes à cette délibération.

Acte n° : DE087-C260324

Publié sur le site internet le : 29/03/24

Fait à La Chevrolière, le 26 mars 2024

Le Président,

Johann BOBLIN

Signé électroniquement par : Johann
Boblin
Date de signature : 28/03/2024
Qualité : Président de Grand Lieu
Communauté

DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE
- SÉANCE DU 26 MARS 2024 -

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Mme Michelle PERROCHAUD a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 14 mars 2024

Nombre de conseillers | en exercice : 42
| présents : 36
| votants : 42

Présents :

COMMUNE DU BIGNON :

M. Loïc PLANET
Mme Alexandra MONTAGNE
M. Alain THALINEAU
M. Jean-Yves MARNIER

COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :

M. Johann BOBLIN
Mme Sophie CLOUET
M. Vincent YVON
Mme Marie-France GOURAUD

COMMUNE DE GENESTON :

Mme Karine PAVIZA
M. Anthony MARTEIL
M. Michel ALUSSON

COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :

M. Frédéric LAUNAY
Mme Catherine DI DOMENICO
M. Pierre BONNET

COMMUNE DE MONTBERT :

M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
Mme Manuela GUILLET
M. Christophe DOUILLARD

COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :

M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Martine CHABIRAND
M. Christophe LEGLAND
Mme Bernadette GRATON
Mme Marie-Anne DAVID

COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :

M. Patrick BERTIN
Mme Jessica BERTESCHE
M. Patrick VOGELSPERGER
Mme Nicole BATARD

COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :

M. Bernard COUDRIAU
Mme Michelle PERROCHAUD

COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :

M. Stéphan BEAUGÉ
Mme Virginie MÉNARD
M. Emmanuel GUILLET
M. Frédéric SORET
Mme Stéphanie LOIRET
M. Sébastien MICHAUD
M. Erwan PICCONE
M. Xavier DOUAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à Mme Marie-France GOURAUD

M. Dominique OLIVIER, absent, a donné pouvoir à M. Vincent YVON

Mme Marie-Thérèse CORNIET, absente, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA

Mme Marie-Agnès DE BOURMONT, absente, a donné pouvoir à M. Jean-Jacques MIRALLIÉ

M. Christian CHIRON, absent, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET

PRISE EN CHARGE DU DEFICIT ET VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT DU BUDGET PRINCIPAL AU PROFIT DU BUDGET ANNEXE EQUIPEMENTS AQUATIQUES POUR 2024

Par délibération du 16 octobre 2018, le Conseil communautaire a décidé la création à compter du 1^{er} janvier 2019, du Budget annexe Equipements Aquatiques, établi suivant la nomenclature M57, assujetti à la TVA.

Il est précisé que le déficit de la section de fonctionnement est pris en charge par le Budget principal :

- Au Budget annexe Equipements Aquatiques : compte 75822 – Prise en charge du déficit du BA à caractère administratif par le budget principal ;
- Au Budget principal : compte 65821 - Déficit des budgets annexe à caractère administratif.

L'équilibre de la section d'investissement se fait quant à lui par le versement d'une subvention d'équipement, par le Budget Principal au profit du Budget annexe Equipements Aquatiques, permettant de couvrir le besoin de financement :

- D'une part par le remboursement du capital de la dette :
 - o Au budget annexe Equipements Aquatiques : compte 1388 ;
 - o Au budget principal : compte 20415332 – Subvention des établissements administratif – Bâtiments et installations.
- D'autre part, la différence entre les dépenses et recettes de la section d'investissement
 - o Au budget annexe Equipements Aquatiques : compte 1318 ;
 - o Au budget principal : compte 20415331 - Subvention des établissements administratif – Biens mobiliers, matériels et études ou 20415332 - Subvention des établissements administratif – Bâtiments et installations.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du 16 octobre 2018, le Conseil communautaire a décidé la création à compter du 1^{er} janvier 2019, du Budget annexe Equipements Aquatiques, établi suivant la nomenclature M57, assujetti à la TVA ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DECIDE** que le Budget principal prend en charge le déficit prévisionnel de 2024 du Budget annexe Equipements Aquatiques pour un montant maximum de **1 087 030 €** ;
- **DECIDE** que le Budget principal verse au profit du Budget annexe Equipements Aquatiques une subvention d'équipements en 2024 d'un montant maximum de **64 500 €** ;
- **AUTORISE** M. le Président et les vice-présidents à signer toutes les pièces afférentes à cette délibération.

Acte n° : DE088-C260324

Publié sur le site internet le 29/03/24

Fait à La Chevrolière, le 26 mars 2024

Le Président,

Johann BOBLIN

Signé électroniquement par : Johann
Boblin
Date de signature : 28/03/2024
Qualité : Président de Grand Lieu
Communauté

DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE
- SÉANCE DU 26 MARS 2024 -

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Mme Michelle PERROCHAUD a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 14 mars 2024

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 36
	votants : 38

Présents :

COMMUNE DU BIGNON :

M. Loïc PLANET
Mme Alexandra MONTAGNE
M. Alain THALINEAU
M. Jean-Yves MARNIER

COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :

M. Johann BOBLIN
Mme Sophie CLOUET
M. Vincent YVON
Mme Marie-France GOURAUD

COMMUNE DE GENESTON :

Mme Karine PAVIZA
M. Anthony MARTEIL
M. Michel ALUSSON

COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :

M. Frédéric LAUNAY
Mme Catherine DI DOMENICO
M. Pierre BONNET

COMMUNE DE MONTBERT :

M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
Mme Manuela GUILLET
M. Christophe DOUILLARD

COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :

M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Martine CHABIRAND
M. Christophe LEGLAND
Mme Bernadette GRATON
Mme Marie-Anne DAVID

COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :

M. Patrick BERTIN
Mme Jessica BERTESCHE
M. Patrick VOGELSPERGER
Mme Nicole BATARD

COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :

M. Bernard COUDRIAU
Mme Michelle PERROCHAUD

COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :

M. Stéphan BEAUGÉ
Mme Virginie MÉNARD
M. Emmanuel GUILLET
M. Frédéric SORET
Mme Stéphanie LOIRET
M. Sébastien MICHAUD
M. Erwan PICCONE
M. Xavier DOUAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à Mme Marie-France GOURAUD
M. Dominique OLIVIER, absent, a donné pouvoir à M. Vincent YVON
Mme Marie-Thérèse CORNIET, absente, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT, absente, a donné pouvoir à M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
M. Christian CHIRON, absent, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET

SUBVENTIONS 2024 AUX ASSOCIATIONS ET APPROBATION DES CONVENTIONS

Grand Lieu Communauté attribue chaque année des subventions à plusieurs associations qui œuvrent dans ses domaines de compétence.

Il est proposé au Conseil communautaire :

D'allouer les subventions proposées par la commission Finances et le Bureau Communautaire dans le cadre de l'enveloppe inscrite au budget primitif 2024, à savoir :

Bénéficiaires	Montant proposé par la commission Finances et le bureau
Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Aigrefeuille sur Maine (Montbert)	270.30 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint Colomban (St Colomban, La Limouzinière, Geneston)	790.30 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de St Philbert de Grand Lieu (La Chevrolière, St Lumine de C, St Philbert)	1 460.60 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Rezé (Pont-Saint-Martin)	550.80 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Vertou (Le Bignon)	323.00 €
Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers Logne & Retz	328.00 €
Association ABILIS (ex-ESCALADE)	3 809.00 €
GRAND LIEU NATATION	3 000.00 €
Association PLOBO (Plongée Logne & Boulogne)	2 500.00 €
Association Initiative Loire Atlantique Sud - ILAS	11 928.00 €
Association pour le droit à l'activité économique (ADIE)	2 000.00 €
Association lePAD	3 750.00 €
Association Habitat des Jeunes - Pays de Grand Lieu, Machecoul & Logne	28 400.00 €
CLIC Vivre son Age	50 780.40 €
ADIL	5 962.00 €
Mission locale du Pays de Retz	27 442.74 €
Mission locale du Vignoble Nantais	14 794.00 €
FAJ – Mission locale du Pays de Retz	697.35 €
FAJ – Mission Locale du Vignoble Nantais	223.45 €
ATDEC – Mission Locale Nantes Métropole	10 846.70 €

COMITE 21 – GIEC PL	2 500.00 €
Groupement d'intérêt public Maison des adolescents de Loire-Atlantique	13 150.00 €
Auto solidaire de Grand Lieu	1 150.00 €
Circuits de randonnée :	
Comité des fêtes – Saint Colomban	500.00 €
Les Marchipontains – Pont Saint Martin	500.00 €
Rand'ognon – Le Bignon	500.00 €
Les pieds du lac – La Chevrolière	500.00 €
Geneston Randonnée – Geneston	500.00 €
Chemin de randonnée Philbertins – St Philbert	500.00 €
TOTAL	189 656.64 €

Mme Karine PAVIZA, M. Yannick FÉTIVEAU, Mme Virginie MÉNARD et Mme Marie-France GOURAUD ne participent pas au vote puisqu'occupant des fonctions au sein de certaines associations concernées par l'attribution de subventions.

VU l'article L1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la circulaire du 29 septembre 2015 relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations ;

CONSIDERANT les demandes de subvention des associations reçues ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** un montant global de subventions à diverses associations de **189 656.64 €**, d'après la répartition ci-dessus présentée ;
- **D'APPROUVER** en conséquence la convention de partenariat pour la mise en valeur et l'entretien des chemins de randonnée avec les associations suivantes :
 - Comité des fêtes – Saint Colomban
 - Les Marchipontains – Pont Saint Martin
 - Rand'ognon – Le Bignon
 - Les pieds du Lac – La Chevrolière
 - Geneston Randonnée – Geneston
 - Chemin de randonnée Philbertins – St Philbert
- **D'APPROUVER** en conséquence la convention de partenariat en faveur des réseaux d'accompagnement à la création-reprise d'entreprises entre la Région et Grand Lieu Communauté au titre de l'année 2024 pour le versement d'une subvention à ILAS.
- **D'APPROUVER** l'avenant n°19 à la convention d'adhésion à l'ATEDC Mission Locale de Nantes Métropole.

- **D'APPROUVER** en conséquence la convention de partenariat avec l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL).
- **D'APPROUVER** en conséquence la convention Fonds d'aide aux jeunes Vignoble Nantais avec le Département de Loire-Atlantique.
- **DE PRECISER** que les crédits nécessaires au paiement de ces subventions sont inscrits au Budget Primitif 2024 de Grand Lieu Communauté ;

Acte n° : DE089-C260324

Publié sur le site internet le : 28/03/24

Fait à La Chevrolière, le 26 mars 2024,
Le Président,

Johann BOBLIN

Signé électroniquement par : Johann
Boblin
Date de signature : 28/03/2024
Qualité : Président de Grand Lieu
Communauté

DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE
- SÉANCE DU 26 MARS 2024 -

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Mme Michelle PERROCHAUD a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 14 mars 2024

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 36
	votants : 42

Présents :

COMMUNE DU BIGNON :

M. Loïc PLANET
Mme Alexandra MONTAGNE
M. Alain THALINEAU
M. Jean-Yves MARNIER

COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :

M. Johann BOBLIN
Mme Sophie CLOUET
M. Vincent YVON
Mme Marie-France GOURAUD

COMMUNE DE GENESTON :

Mme Karine PAVIZA
M. Anthony MARTEIL
M. Michel ALUSSON

COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :

M. Frédéric LAUNAY
Mme Catherine DI DOMENICO
M. Pierre BONNET

COMMUNE DE MONTBERT :

M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
Mme Manuela GUILLET
M. Christophe DOUILLARD

COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :

M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Martine CHABIRAND
M. Christophe LEGLAND
Mme Bernadette GRATON
Mme Marie-Anne DAVID

COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :

M. Patrick BERTIN
Mme Jessica BERTESCHE
M. Patrick VOGELSPERGER
Mme Nicole BATARD

COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :

M. Bernard COUDRIAU
Mme Michelle PERROCHAUD

COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :

M. Stéphan BEAUGÉ
Mme Virginie MÉNARD
M. Emmanuel GUILLET
M. Frédéric SORET
Mme Stéphanie LOIRET
M. Sébastien MICHAUD
M. Erwan PICCONE
M. Xavier DOUAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à Mme Marie-France GOURAUD
M. Dominique OLIVIER, absent, a donné pouvoir à M. Vincent YVON
Mme Marie-Thérèse CORNIET, absente, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT, absente, a donné pouvoir à M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
M. Christian CHIRON, absent, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET

SUBVENTIONS 2024 AUX ASSOCIATIONS POUR LES MANIFESTATIONS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Grand Lieu Communauté attribue chaque année des subventions à plusieurs associations qui organisent des manifestations favorisant la promotion du territoire. Le subventionnement de ces manifestations d'intérêt communautaire est encadré par un règlement d'intervention approuvé par le Conseil communautaire le 16 février 2021. L'enveloppe annuelle prévisionnelle est de 30 000 €.

Pour l'année 2024, 10 demandes de subvention ont été reçues.

Il est proposé au Conseil communautaire :

D'allouer les subventions proposées par la commission Finances et le Bureau Communautaire dans le cadre de l'enveloppe inscrite au budget primitif 2024, à savoir :

Bénéficiaires	Montant proposé par la commission Finances et le bureau
Société des historiens du Pays-de-Retz	2 000 €
Comité d'organisation du Tour de Loire-Atlantique	3 000 €
Association des pêcheurs de Grandlieu	6 000 €
Association Méga-scène	10 000 €
Photo club de Pont-Saint-Martin	3 000 €
Médiévales de Saint Philbert	6 000 €
TOTAL	30 000 €

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

VU l'article L1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la circulaire du 29 septembre 2015 relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations ;

CONSIDERANT les demandes de subvention des associations reçues ;

- **ATTRIBUE** les subventions suivantes :

- **2 000 € à la Société des Historiens du Pays de Retz** pour les activités d'animation culturelle proposées au cours de l'année 2024 ;
- **3 000 € au Comité d'organisation du Tour de Loire-Atlantique** pour l'organisation du Tour cycliste de Loire-Atlantique le 25 mai 2024

- **6 000 €** à l'**association des Pêcheurs de Grand Lieu** pour l'organisation d'une fête des pêcheurs les 15 et 18 août 2024 ;
 - **10 000 €** à l'**association Mégascène** pour l'organisation du festival les 14 et 15 juin 2024 ;
 - **3 000 €** au **Photo club de Pont-Saint-Martin** pour son festival photo 2024 ;
 - **6 000 €** aux **Médiévales de Saint Philbert** pour son festival pour ses animations et spectacles les 1^{er} et 2 juin 2024 ;
- **PRECISE** que les crédits nécessaires au paiement de ces subventions sont inscrits au Budget Primitif 2024 de Grand Lieu Communauté ;

Fait à La Chevrolière, le 26 mars 2024,
Le Président,

Acte n° : DE090-C260324

Publié sur le site internet le : 02/04/24

Johann BOBLIN

Signé électroniquement par : Johann
Boblin
Date de signature : 02/04/2024
Qualité : Président de Grand Lieu
Communauté

